

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Le centenaire d'Ozanam. — III Frédéric Ozanam. — IV Prières des Quarante-Heures. — V Le Très Révérend Père Ducharme. — VI A la Providence : Cérémonie religieuse. — VII Société d'une Messe.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 13 avril

Commémoration solennelle de saint **JOSEPH**, double de 1e cl. avec Oct. (ancienne fête du Patronage); mém. du IIIe dim.; préf. pascale; dernier Ev. du dim. — Aux IIes vêpres, mém. de saint Justin et du dim.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 20 avril

On fait en ce jour, la solennité de tous les titulaires d'églises paroissiales (excepté celles de l'Annonciation et de saint Joseph (Patronage), dont la fête se rencontre depuis le 9 mars.

NOTE. — Les églises provisoires bénites par une seule oraison (domus novae ou benedictio loci) mais non encore bénites solennellement (avec la formule du Rituel, titre VIII, ch. XXVII), n'ont pas de titulaire liturgique, ni par suite de fête (non plus que de mention dans l'oraison du suffrage). Le nom par lequel on désigne cette chapelle n'est qu'un nom vulgaire. 1

Diocèse de Montréal. — Du 17 mars, saint Patrice (Montréal et Sherrington); du 18, saint Gabriel; du 21, saint Benoit; du 11 avril, saint Léon (Westmount); du 20, saint Zotique.

Diocèse d'Ottawa. — Du 17 mars, saint Agricole et saint Patrice, (Ottawa et Fallowfield); du 18, saint Gabriel (Bouchette); du vendredi de la Passion, N.-D. des Sept-Douleurs (Greenville); du 6 avril, saint Sixte; du 16, saint Benoit-Joseph (Wendover).

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Du 12 mars, saint Grégoire; du 1 avril, saint Hugues; du 5, saint Vincent-Ferrier (Adamsville); du 14 avril, saint Valérien.

Diocèse des Trois-Rivières.—Du 11 avril, saint Léon (le Grand); du 14, saint Justin.

Diocèse de Sherbrooke. — Du 17 mars, saint Patrice (Sherbrooke et Magog); du 18, saint Gabriel (Stratford); du 21, saint Philémon (Stoke Center); du 11 avril, saint Léon (Marston); du 13, saint Herménégilde (Barford).

Diocèse de Nicolet. — Du 12 mars, saint Grégoire; du 6 avril, saint Célestin; du 19, saint Elphège.

Diocèse de Valleyfield. — Du 17 avril, saint Anicet; du 20, saint Zotique.

Diocèse de Pembroke. — Du 17 mars, saint Patrice (Mount St. Patrick).

Diocèse de Joliette. — Du 17 mars, saint Patrice (Rawdon); du 18, saint Gabriel; du 20, saint Cuthbert. J. S.

LE CENTENAIRE D'OZANAM

Nous extrayons de la lettre circulaire que Mgr l'archevêque vient d'adresser à son clergé, les lignes suivantes, qui ont trait à la célébration du centenaire d'Ozanam et qui fixent ce qui doit se faire à Montréal, à l'occasion de cet anniversaire si glorieux pour les annales de la charité chrétienne.

RESQU'EN même temps que se célébrera à Malte le Congrès eucharistique, auront lieu à Paris des fêtes touchantes pour commémorer le centenaire de Frédéric Ozanam. Le Saint-Père a voulu montrer l'importance qu'il y attache en chargeant Son Eminence le cardinal Vannuttelli d'aller les présider. Chose digne de remarque: ces fêtes en l'honneur d'un écrivain et d'un historien distingué n'auront pas pour but principal de louer ses oeuvres de littérature ou d'histoire; ce seront des manifestations consacrées à la gloire de la charité chrétienne. Et pour cette raison tous les pays catholiques sont invités à y prendre part.

C'est que Frédéric Ozanam a été un des principaux fondateurs et organisateurs de la Société de Saint-Vincent-de-Paul. Voilà son plus beau titre aux yeux de l'Eglise. Les pauvres,

dans le monde entier, ne cesseront de bénir sa mémoire et le regarderont toujours comme l'un de leurs plus insignes bienfaiteurs.

La Société de Saint-Vincent-de-Paul existait depuis vingt ans à peine. Ozanam, à la conférence de Florence, en racontait les humbles débuts et en constatait avec une admirable humilité les progrès étonnants. Je tiens à mettre sous vos yeux cette page entière : elle est une prédication d'esprit de foi, de courage surnaturel en même temps que de charité fraternelle. " Vous voyez devant vous, disait-il, un des huit étudiants qui, il y a vingt ans, en mai 1833, se réunirent pour la première fois sous la protection de saint Vincent de Paul, dans la capitale de la France. Nous étions alors envahis par un déluge de doctrines philosophiques et hétérodoxes qui s'agitaient autour de nous, et nous éprouvions le désir et le besoin de fortifier notre foi au milieu des assauts que lui livraient les systèmes divers de la fausse science. . . . Lorsque nous, catholiques, nous nous efforcions de rappeler à nos frères égarés les merveilles du christianisme, ils nous disaient tous : " Vous avez raison si vous parlez du passé : le christianisme a fait autrefois des prodiges ; mais aujourd'hui le christianisme est mort. Où sont les oeuvres qui démontrent votre foi et qui peuvent vous la faire respecter et admettre ? " — Ils avaient raison : ce reproche n'était que trop mérité. Ce fut alors que nous nous dîmes : " Eh bien, à l'oeuvre ! et que nos actes soient d'accord avec notre foi. Mais que faire pour être vraiment catholiques, sinon ce qui plaît le plus à Dieu ? Secourons donc notre prochain, comme le faisait Jésus-Christ, et mettons notre foi sous la protection de la charité ". — Nous nous réunîmes tous les huit dans cette pensée, et d'abord même, comme jaloux de notre trésor, nous ne voulions pas ouvrir à d'autres les portes de notre réunion. Mais Dieu

en avait décidé autrement. L'association peu nombreuse d'amis intimes, que nous avions rêvée, devenait dans ses desseins le noyau d'une immense famille de frères qui devait se répandre sur une grande partie de l'Europe. Vous voyez que nous ne pouvons pas nous donner véritablement le titre de fondateurs ; c'est Dieu qui a voulu et qui a fondé notre Société. ”

Voilà bien le langage des ouvriers apostoliques et des saints. Ozanam dit les objections faites à son entreprise et le peu de confiance que plusieurs semblaient avoir dans son succès. Les huit braves jeunes gens étaient pris en pitié par leurs amis eux-mêmes. Et en 1853, au lieu de huit, à Paris seulement, ils étaient deux mille, ils visitaient cinq mille familles, c'est-à-dire environ vingt-mille individus.

Ozanam continuait : “ Les conférences, en France seulement, sont au nombre de cinq cents, et nous en avons en Angleterre, en Espagne, en Belgique, en Amérique et jusqu'à Jérusalem.—C'est ainsi, concluait-il, qu'en commençant humblement, on peut arriver à faire de grandes choses, comme Jésus-Christ qui de l'abaissement de la crèche s'est élevé à la gloire du Thabor. C'est ainsi que Dieu a fait de notre oeuvre la sienne et l'a voulu répandre par toute la terre en la comblant de ses bénédictions. ”

Le grand catholique n'exagérait rien. La Société de Saint-Vincent-de-Paul est aujourd'hui établie dans les deux mondes, ses traditions se perpétuent, ses règlements sont fidèlement observés. Elle secourt des centaines de milliers d'indigents, elle unit les âmes nobles et généreuses et les sanctifie. Elle n'a pas tardé à s'implanter au Canada et notre ville de Montréal a vu sa première Conférence s'établir dès 1849. Elle en compte actuellement trente-sept, avec un conseil central et trois conseils particuliers.

C'est mon voeu ardent — je l'ai exprimé déjà plus d'une

fois, et récemment encore au Congrès sacerdotal — que ce nombre s'accroisse. J'espère qu'avant longtemps chaque paroisse aura sa Conférence. On ne saurait fêter d'une manière plus digne et plus pratique le centenaire d'Ozanam.

Le dimanche, 20 avril, je désire que dans toutes les églises paroissiales, à la grand'messe, le sermon soit fait sur *nos devoirs envers les pauvres*, que l'on parle des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, de leur organisation, de leurs avantages, et que l'on rappelle le mérite qui en revient principalement à Frédéric Ozanam.

J'invite tous les membres de la Saint-Vincent-de-Paul à faire la sainte communion ce jour-là.

Le soir toutes les Conférences de la ville sont priées de se rendre à la Cathédrale à sept heures et demie.

Le clergé séculier et régulier voudra bien, je l'espère, assister à la cérémonie que je me ferai un bonheur de présider. Il y aura une instruction de circonstance suivie de la bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement.

FREDERIC OZANAM

DANS la circulaire qu'il vient d'adresser à son clergé, et dont nous citons dans cette livraison même, la partie à laquelle nous faisons ici allusion, Mgr l'archevêque rappelle que ce n'est ni le professeur, ni l'orateur, ni l'écrivain, ni l'historien, pour distingué qu'il ait été, que l'on va célébrer dans Frédéric Ozanam, à l'occasion du centenaire de sa naissance, le 23 du présent mois d'avril, c'est l'ami des pauvres et le fondateur des *Conférences* de Saint-Vincent-de-Paul. Et c'est justice qu'il en soit ainsi. Cet apôtre, car il a été un apôtre qui mourut à quarante ans, s'il fut grand, en effet, par son talent, par son savoir, par sa parole et par sa plume, le fut surtout et avant tout par son esprit de charité.

Il le fut à ce point que beaucoup ne savent de lui rien autre chose. Ozanam, c'est le Vincent de Paul du XIX^e siècle, et cela sans doute suffit à sa gloire. Mais il semble que l'occasion de son centenaire et des célébrations qui vont le glorifier, notamment de celle que Monseigneur commande, dans le diocèse, pour le dimanche 20 avril, est fort opportune à une étude sur toute la vie et toute l'oeuvre de l'admirable chrétien que fut le populaire fondateur des *Conférences*. L'*Enseignement primaire* de Québec publiera dans sa livraison d'avril, sous la signature de son directeur, M. C.-J. Magnan, le président du Conseil supérieur des *Conférences* du Canada, un important article, dont nous avons eu l'heureuse fortune de voir les bonnes feuilles et que nous voulons ici résumer, avec l'autorisation de l'auteur, pour le bénéfice de nos lecteurs.

Ozanam était né à Milan le 23 avril 1813, pendant l'occupation française. Quand vint, en 1816, la domination autrichienne, ses parents rentrèrent à Lyon. Le jeune Frédéric fit dans cette dernière ville de brillantes études classiques qu'il termina à l'âge de dix-sept ans. Il appartenait à une excellente famille. " Dieu me fit la grâce, a-t-il pu écrire lui-même, de naître dans la foi ; il me mit sur les genoux d'un père chrétien et d'une sainte mère ; il me donna pour première institutrice une soeur pieuse comme les anges qu'elle est allée rejoindre..." Ces leçons, il ne devait pas les oublier.

A seize ans (1829), il s'engageait envers Dieu de vouer ses jours au service de la vérité catholique. A dix-huit ans (1831), il réfutait dans une brochure, que Lamartine et Lamennais remarquèrent, la doctrine antichrétienne de Saint-Simon. Ces débuts promettaient. — Il étudia d'abord le droit, mais les lettres l'attiraient davantage. A vingt-deux ans, il subissait avec grande distinction ses examens de licence ès-lettres, puis bientôt ceux du doctorat et enfin, à vingt-sept ans (1840), ceux de l'agrégation. Deux ans plus tôt (1836), il avait été

reçu docteur en droit et nommé professeur de droit commercial à Lyon. Après son agrégation à la faculté des lettres, en octobre 1840, il fut appelé à Paris, et nommé, en Sorbonne, professeur de littérature étrangère suppléant de M. Fauriel, auquel il succéda comme professeur titulaire en 1844. Pendant un an, il fit la rhétorique au célèbre collègue Stanistlas.

Etudiant, Ozanam avait su en imposer par la sincérité et l'intrépidité de sa foi à ses professeurs impies ou athés; devenu professeur, il resta fidèle à ses convictions. Ses cours sur la *littérature allemande au moyen âge*, ses études sur le *Dante*, ses grands ouvrages *Etudes Germaniques*, *Civilisation au Ve siècle*, *Poètes franciscains au XIIIe siècle*, s'ils portent hautement la marque du penseur et de l'homme de lettres, ne laissent rien ignorer non plus de l'homme de foi. "Ozanam, écrit M. Magnan, était un professeur modèle, aimé de ses élèves, respecté de ses confrères, même de ceux qui ne partageaient pas ses croyances; ce fut un rude travailleur, qui préparait ses cours avec un soin parfait; ce fut surtout un croyant, un homme d'une piété sincère, qui n'allait jamais à son cours sans s'être, au préalable, agenouillé devant le Saint-Sacrement". Il mourut à quarante ans, le 8 septembre 1853. "Rien, a dit Villemain, n'a surpassé la fièvre studieuse, l'effort fait à la fois d'application et de verve qui consumait Ozanam et dont ses écrits gardent la trace." Et Lacordaire a pu écrire, à sa mort: "Nul chrétien en France et de notre temps n'aima davantage l'Eglise."

Mgr l'archevêque nous rappelle plus haut que son plus grand honneur et sa plus solide gloire furent pourtant d'avoir, à vingt ans, en mai 1833, fondé avec sept compagnons les *Conférences* de Saint-Vincent-de-Paul. Dans son substantiel article, M. Magnan l'expose également en termes fort éloquents. Il note qu'il existe aujourd'hui, dans le monde, plus de sept mille *Conférences*, lesquelles groupent pas moins de cent cin-

quante mille confrères, et distribuent à des milliers de familles pauvres, visitées à domicile, pas loin de quatre millions de piastres. Notre confrère ajoute, ce qu'il est en mesure de connaître mieux que personne, que l'oeuvre, grâce à Dieu, est très prospère au Canada, ce dont il faut nous réjouir.

“ Après quatre-vingts ans d'existence, écrit M. Magnan — et nous tenons à citer ce beau passage de son article — c'est toujours le même esprit qui règne au sein des *Conférences* de charité. Et c'est cette fidélité aux traditions premières de la société, sans défaillance ni erreur, grâce à la bénédiction des papes, qui de Grégoire XVI à Pie X l'ont toujours bénie et encouragée, qui prouve que l'oeuvre d'Ozanam était voulue de Dieu. ”

“ Aussi, ajoute-t-il, les disciples de ce pieux et modeste fondateur, souhaitent-ils ardemment qu'un jour sa cause de béatification soit introduite à Rome. ” Et le directeur de l'*Enseignement Primaire* nous raconte ce trait édifiant qu'on aimera à lire et à relire à l'occasion : “ Je me souviens, non sans émotion, que ce rêve traversa mon esprit pour la première fois, aux pieds mêmes de Sa Sainteté Pie X. C'était le 16 avril 1909. Douze cents confrères de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, venus de toutes les parties du monde, étaient réunis dans la salle du Consistoire, au Vatican, à l'occasion du jubilé sacerdotal du Pape. Présidée par le Saint-Père, en présence de Son Eminence le cardinal Vincent Vannutelli, de plusieurs évêques de France, des gardes-nobles et des prélats de la cour pontificale, cette assemblée générale des disciples d'Ozanam revêtait un caractère d'une grandeur incomparable. Répondant à une belle adresse du vénérable président général de la société, le Souverain-Pontife dit : “ Vincent de Paul, qui déjà s'était survécu dans la congrégation des vénérés Prêtres de la Mission et dans celle des incomparables Filles de la Charité, se survit de nos jours dans l'admirable institut des confé-

rences, héritier de sa foi, de sa charité, de son esprit apostolique. Génération nouvelle, postérité inattendue et innombrable qui a porté en tous lieux des fruits choisis de bénédiction! Le grain de senevé, semé en 1833 par Ozanam, est aujourd'hui un arbre gigantesque qui étend ses rameaux dans le monde entier et qui devient l'abri autour duquel se groupent les néophytes de toutes les nations de la terre. ”

* * *

L'on sait que les fêtes du centenaire d'Ozanam auront lieu à Paris, et à Québec, dans la dernière semaine d'avril. A Paris, M. le chanoine Sylvestre, de l'archevêché de Montréal, représentera Mgr l'archevêque et le diocèse de Montréal.

A Montréal, nous anticiperons quelque peu. C'est le 20 avril que, dans toutes nos églises, suivant le désir de Monseigneur, on parlera aux fidèles de leurs devoirs envers les pauvres, de l'organisation et des avantages des *Conférences*, des mérites d'Ozanam. . . . Ce jour-là, également, il y aura dans notre ville, communion générale des membres de nos Saint-Vincent-de-Paul. Enfin, le soir, à 7.30 heures, à la cathédrale, grande réunion, pieuse et fervente, des amis des pauvres et des disciples d'Ozanam. Mgr l'archevêque présidera cette cérémonie, au cours de laquelle M. l'abbé Melançon, aumônier du Pensionnat d'Outremont, prêchera un sermon de circonstance.

Il faut que cette fête soit très belle. Nous le devons aux pauvres, nous le devons à Ozanam, nous le devons à la Saint-Vincent-de-Paul, nous le devons à Dieu.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Mardi,	15 avril. — Pensionnat Saint-Basile.
Jedi,	17 “ — Collège Loyola.
Samedi,	19 “ — Saint-Thomas d'Aquin.

LE TRÈS REVEREND PERE DUCHARME

LE samedi, 22 mars, à 11.30 heures du matin, c'est-à-dire le samedi-saint, à l'heure des premières vêpres de Pâques, mourait à l'Hôtel-Dieu de Montréal, muni des sacrements de l'Eglise, un excellent et très digne religieux: le Très Révérend Père Ducharme, provincial des Clercs paroissiaux de Saint-Viateur au Canada. C'est une lourde perte pour l'Institut si méritant dont il était l'honneur en même temps que le supérieur et le père. On peut ajouter que c'est une perte aussi, très réelle, pour l'Eglise de Montréal et pour l'Eglise du Canada tout entière. Religieux depuis quarante ans, mêlé aux choses du gouvernement de sa communauté depuis trente ans, supérieur provincial depuis vingt ans, ayant siégé pas moins de cinq fois aux chapitres généraux des Viateurs, et ayant aussi pris part aux délibérations du premier Concile national du Canada, tenu à Québec en 1909, le cher et regretté Père Ducharme, par sa prudence et son sens du gouvernement des hommes, par son zèle et sa fidélité aux oeuvres d'éducation et d'apostolat, par sa maîtrise enfin et son aménité personnelles, a passé, comme le divin maître, en faisant le bien parmi nous. Il laisse aux nombreux jeunes gens qu'il a dirigés, aux clercs de Saint-Viateur qu'il a formés, à tous ceux en un mot qui l'ont connu et aimé, le souvenir d'un éducateur de haute valeur, d'un religieux modèle et d'un prêtre selon le coeur de Dieu. Son nom restera, à côté de celui de l'inoubliable et toujours regretté Père Beaudry, dans la mémoire des enfants de Joliette et des clercs de Saint-Viateur. Il est de ceux dont les oeuvres parlent encore longtemps après leur mort et dont la mémoire demeure bénie au sein des générations. Sur sa tombe, la parole autorisée de Mgr l'archevêque de Montréal, dans l'église de Saint-Viateur à Outremont, puis celle de Mgr l'évêque de Joliette,

dans l'église cathédrale de sa ville épiscopale, ont rendu hommage à sa sagesse, à ses vertus, à ses mérites. Il suffit; en attendant les jugements de Dieu, qui seront, nous n'en doutons pas, qui ont déjà été favorables. Comme son illustre patron saint Charles, comme saint Paul, le modèle de tous les apôtres, il avait combattu les bons combats. Que ses fils en Dieu se consolent, le Seigneur des miséricordes ne se laisse jamais vaincre en générosité. Appelé au ciel le matin de Pâques, le regretté Père aura été admis tout de suite, c'est notre espoir, à prendre part au concert des célestes alleluias !

* * *

Le Père Ducharme était né à Sainte-Elisabeth, dans le comté de Joliette, le 7 janvier 1846, un an avant l'arrivée au Canada des clercs de Saint-Viateur, que le grand Mgr Bourget appela dans son diocèse et qu'il installa à Joliette en 1847. Il fit ses études au Collège Joliette, aujourd'hui devenu séminaire diocésain. En 1870, il revêtait la soutane. L'année suivante, en 1871, ayant reçu déjà les ordres moindres, il entra au noviciat des Viateurs à Joliette. En 1872, il prononçait ses premiers vœux (il devait prononcer ses vœux perpétuels en 1880). En 1873, il devenait prêtre. Il enseigna d'abord à Laprairie, mais fort peu de temps. On le retrouve ensuite (1873) à Joliette, où il fut préfet des études et préfet de discipline au collège, puis maître des novices, directeur du collège et de nouveau maître des novices. Les hautes charges l'attendaient. En 1888, le Père Lajoie le nommait assistant-provincial. En 1893, il succédait au Père Beaudry dans la redoutable fonction de provincial. A sa mort, le Père Ducharme était donc dans sa soixante-huitième année d'âge, dans sa quarante-deuxième année de religion, dans sa quarante-unième année de prêtrise et dans sa vingtième année de provincialat. C'est une belle carrière.

* * *

Cette carrière, il faut dire surtout que, jusqu'à la fin, elle fut admirablement remplie. Avant de devenir provincial, il fut longtemps le conseiller, le confident et le bras droit de l'actif et si zélé Père Beaudry. Et déjà, la part d'action du Père Ducharme était plutôt chargée, car le vénéré Père Beaudry, directeur du collège en même temps que provincial, se reposait beaucoup sur lui pour l'administration de la province religieuse. Avec le temps les charges augmentèrent. Au cours de ses vingt années de provincialat, le Père Ducharme transporta de Joliette à Outremont (1896) la direction provinciale, il y adjoignit le juvénat. Plus tard, il établit, au Manitoba, un orphelinat agricole. Entre temps, il fondait plusieurs écoles: l'école Querbes (à Outremont), les écoles Saint-Jean-de-la-Croix, Villeray et Bordeaux (à Montréal), l'école Saint-Michel (à Saint-Lambert), l'école paroissiale d'Aylmer, celle de Rawdon, etc. De même, c'est sous son administration que la paroisse de Saint-Viateur à Montréal (dont il fut le premier desservant) fut confiée à sa communauté, et que d'importantes additions furent faites au séminaire de Joliette, au collège Bourget à Rigaud, aux collèges commerciaux de Berthier, de Lauzon, de Terrebonne, etc. Nous avons dit plus haut qu'il prit part cinq fois aux chapitres généraux de sa communauté en Europe et qu'il siégea en 1909 parmi les pères et théologiens du concile plénier de Québec. Ajoutons qu'il élaborait encore des projets d'agrandissement pour l'Institut des Sourds-Muets et pour les locaux de la direction provinciale, quand la maladie et la mort sont venues mettre un terme à son labeur. Il avait fait, l'automne dernier, un sixième voyage en Europe pour assister aux fêtes du soixantième de sacerdoce du très vénéré Père Lajoie, ancien supérieur des Viateurs au Canada, et actuellement supérieur général de la communauté. C'est en 1890, en 1895, en

1900, en 1905 et en 1909, qu'il était allé prendre part au chapitre général.

* * *

Mais tout cela, ce n'était que l'extérieur de sa vie, si remplie, d'éducateur et d'apôtre. Ce qu'il faudrait dire ici surtout, c'est le zèle inlassable avec lequel il a accompli ses hautes fonctions. Nous l'avons bien aperçu dans les notes bibliographiques que ses frères en religion ont eu l'obligeance de nous communiquer. Nous éprouvons qu'il est difficile de bien exprimer tout ce qu'il y aurait à dire à ce sujet pour rendre justice à sa mémoire. On pourrait peut-être le résumer dans cette affirmation qu'il fut prêtre et religieux dans toute l'acception de ces termes si pleins de sens, c'est-à-dire qu'il aima par-dessus tout les âmes, toutes les âmes, et spécialement celles de ses religieux et de ses administrés. Sa foi était vive, sa piété ardente, son amour de l'étude profond. Il aimait les cérémonies sacrées, la prédication, la direction spirituelle, tous ces précieux moyens d'action que la Sainte Eglise offre à ses ministres et surtout à leurs supérieurs. Et il aima ainsi à se dévouer pour les âmes et pour Dieu jusqu'à la fin. Le dimanche avant de tomber malade (dimanche de la Passion), il avait présidé à tous les exercices de ses religieux et de ses juvénistes. Malade, transporté à l'Hôtel-Dieu, il continua à s'occuper des intérêts de sa communauté. Il s'en entretenait encore, le matin de sa mort, avec son très digne et dévoué assistant-provincial, le Père Joly. Ajoutons qu'il portait un respect profond à tous ses supérieurs, au Père général et à Nos Seigneurs les évêques, ce qui est bien la note caractéristique du bon prêtre et du bon religieux. De même, comme religieux, son amour de la règle et son humilité, tout supérieur qu'il était, paraissaient à tous un exemple et un modèle. Par suite, parce qu'il savait obéir, il savait commander aussi.

Ses fils en religion sont unanimes à proclamer que, malgré son tempérament plutôt vif, il commandait avec une douceur tout apostolique. Même en reprenant et en corrigeant avec fermeté il savait se faire aimer, ce qui est rare et n'arrive jamais qu'à ceux que l'esprit de Dieu possède véritablement. Il était tout à tous, et les plus humbles et les plus petits, comme ceux qui étaient constitués en charge et en dignité, allaient à lui comme à un père. C'est là ce que ses religieux nous disent tous, et il semble bien qu'on ne saurait faire un plus bel éloge d'un supérieur.

* * *

Sa maladie, si l'on peut dire, fut laborieuse comme sa vie. Il souffrit beaucoup, sans jamais se plaindre. Quand on lui annonça qu'il était en danger de mourir, il répondit avec un grand calme: " Que la volonté de Dieu soit faite ". Pendant qu'on l'administrait, il prenait part aux prières avec ferveur. A tous ceux qui l'approchaient, à ses religieux en particulier, il continua de sourire. A la dernière minute, en présence de Mgr Gauthier, du Père assistant-provincial et d'une dizaine de confrères accourus, comme on lui proposait une absolution dernière, ne pouvant plus autre chose il fit un signe d'assentiment. Ce fut tout: inclinant la tête, il expira. On était au lendemain du vendredi-saint, et dans toutes les églises de la grande ville l'office du samedi-saint se terminait par les chants de l'alleluia pascal. Il était 11.30 heures de l'avant-midi.

* * *

A Montréal, dans l'église d'Outremont, puis à Joliette, dans l'église cathédrale, des services funèbres ont eu lieu, très solennels. Nos Seigneurs Bruchési et Archambeault ont prononcé des oraisons funèbres. Et le cher Père dort désormais,

là-bas, à Joliette, au milieu des siens, qu'il aimait tant, son dernier sommeil. Selon le mot des saintes prières, qu'il y repose en paix !

A sa communauté en deuil, aux chers Pères Viateurs, si méritants, et aussi à ces modestes Frères, qui font dans l'ombre et l'oubli de soi une oeuvre si haute et si utile, nous adressons l'hommage ému de notre très vive sympathie. La bonne figure du regretté Père provincial ne sera plus là, au milieu d'eux, pour leur sourire toujours et les encourager au bien. Mais, du haut du ciel, il est bien sûr que le Père Ducharme, tout comme le Père Beaudry, continuera de sourire aux clercs de Saint-Viateur et à leurs oeuvres.

L'abbé ELIE-J. AUCLAIR.

A LA PROVIDENCE

Cérémonie religieuse



LE 24 mars, Sa Grandeur Mgr Georges Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal, présidait une cérémonie de profession religieuse à la maison-mère de la Providence.

Trente-trois soeurs vocales ont émis leurs vœux perpétuels, ce sont les Soeurs : Eugénie Valiquette, dite Soeur Jeanne-Emmélie, Marie-Louise Champoux, dite Soeur Charles-Alexandre, Marie-Anne Sylvestre, dite Soeur Didace, Elisabeth Trujeau, dite Soeur Claire-Isabelle, Sévérine Lessard, dite Soeur Marie-Arsène, Eugénie Bérubé, dite Soeur Sixte, Léontine Roger, dite Soeur Donatienne, Diana Chaperon, dite Soeur Odulphe, Dorilla Samson, dite Soeur Marie-Noémi, Joséphine

Bordeleau, dite Soeur Aurélienne, Yvonne Buist, dite Soeur Jean-Gustave, Valentine Pronoveau, dite Soeur Thérèse-Marguerite, Oliva Richer, dite Soeur Marie-Séphora, Maria Rollin, dite Soeur Rose-Marguerite, Maria Chaumont, dite Soeur Gabriel-Marie, Rose-de-Lima Thibault, dite Soeur Louis-Alfred, Marie Piette, dite Soeur Charles de Milan, Marie-Jeanne Marchand, dite Soeur Flore-Eugénie, Marie-Anne Champagne, dite Soeur Euphrosine, Marie-Cordélia Morin, dite Soeur Joseph d'Egypte, Marie-Ovéline Coutu, dite Soeur Elisabeth-de-Thuringe, Marie-Anne Marsolais, dite Soeur Véronique de Milan, Blanche-Yvonne Rocheville, dite Soeur Jean-du-Cénacle, Marie-Blanche Rondeau, dite Soeur Emérence, Esther Arbour, dite Soeur Barthélemi, Marie-Louise Dugas, dite Soeur Thibodeau, Marie-Poméla Paquin, dite Soeur Ignace de la Providence, Marie-Parmélia Clermont, dite Soeur Cornélia, Bernadette Geoffroy, dite Soeur Vincent, Marie-Anna Asselin dite Soeur Hermine, Alice Généreux, dite Soeur Marie-Casimir, Anna-Marguerite Désy, dite Soeur Paul-Alfred, Bernadette Arnault, dite Soeur Emmélie Gamelin.

Le T. R. Père Jos.-Henri Hage, vicaire-général du Couvent des Dominicains de Saint-Hyacinthe, a prononcé l'allocution de circonstance; M. l'abbé Lessard, frère de l'une des professes, a célébré le saint sacrifice.

SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, 3 avril 1913.

M. l'abbé Timothée Kavanagh, curé de Saint-Vincent-de-Paul, (comté Laval), décédé ce matin, était membre de la SOCIÉTÉ D'UNE MESSE.

ADÉLARD HARBOUR, prêtre, *chancelier*.